

Test provincial de compétences linguistiques, octobre 2002

Rapport sur les résultats provinciaux



Écoles de langue française

Avril 2003

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2003.

ISBN 0-7794-4405-1 ISSN 1705-6985 (imprimé)

ISBN 0-7794-4417-5 ISSN 1703-9436 (Internet)

Table des matières

Coup d'œil sur les résultats – élèves admissibles pour la première fois.....	1
Faits saillants des résultats sur le rendement (méthode 2)	2
Messages clés.....	2
Recommandations clés.....	3
Coup d'œil sur les résultats – élèves admissibles antérieurement	4
Faits saillants des résultats sur le rendement des élèves admissibles antérieurement	5
Messages clés pour les élèves admissibles antérieurement.....	5
Recommandations clés pour les élèves admissibles antérieurement.....	6
Contexte.....	6
Introduction.....	6
Conception et élaboration du test.....	6
Établissement des normes	7
Descripteurs généraux de langue française : lecture	8
Descripteurs généraux de langue française : écriture.....	8
Administration du test.....	9
Contrôle de la qualité	9
Participation des élèves admissibles pour la première fois.....	11
Type de cours.....	11
Sexe de l'élève	11
Élèves inscrits au programme d'ALF ou de PDF	12
Dispositions particulières	12
Élèves ayant des besoins particuliers	12
Adaptations.....	13
Résultats sur le rendement – élèves admissibles pour la première fois	14
Sommaire des résultats.....	14
Résultats selon les caractéristiques des élèves admissibles pour la première fois	15
Détails sur les résultats de la composante lecture des élèves admissibles pour la première fois	18
Détails sur les résultats de la composante écriture par tâche d'écriture des élèves admissibles pour la première fois.....	20
Renseignements contextuels tirés du Questionnaire à l'intention de l'élève – élèves admissibles pour la première fois.....	26
Participation des élèves admissibles antérieurement	28
Sexe de l'élève	28
Élèves inscrits au programme d'ALF ou de PDF	29
Dispositions particulières	29
Élèves ayant des besoins particuliers	29
Adaptations.....	29

Résultats sur le rendement – élèves admissibles antérieurement	30
Sommaire des résultats.....	31
Résultats selon les caractéristiques des élèves admissibles antérieurement	32
Détails sur les résultats de la composante lecture des élèves admissibles antérieurement selon les types de textes, les habiletés en lecture et les stratégies de lecture	37
Détails sur les résultats de la composante écriture par tâche d'écriture des élèves admissibles antérieurement.....	39
Résultats détaillés selon l'approche analytique des élèves admissibles antérieurement qui n'ont pas réussi la composante écriture	41
Renseignements contextuels tirés du Questionnaire à l'intention de l'élève.....	45
Recommandations spécifiques.....	47
Planification de l'amélioration	47
Pertinence et motivation des élèves.....	47
Lecture.....	48
Écriture.....	48
Appui au personnel enseignant.....	49
Appui aux parents, tutrices et tuteurs	49
Diverses populations d'élèves.....	49
Élèves admissibles antérieurement.....	50
Recommandations supplémentaires à l'intention des francophones	51
Adaptations et dispositions particulières	51
Programmes d'ALF ou de PDF	51
Lecture et écriture en français	51
Concertation des efforts	51

Coup d'œil sur les résultats – élèves admissibles pour la première fois

Résultats généraux des élèves de langue française admissibles pour la première fois qui ont participé au Test provincial de compétences linguistiques (TPCL), octobre 2002 (écoles financées par les deniers publics)

Méthode 1 – élèves admissibles pour la première fois

	Février 2002		Octobre 2002	
	Nombre	%	Nombre	%
Élèves ayant réussi les composantes lecture et écriture	3 310	64 %	3 917	76 %
Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	482	9 %	195	4 %
Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	357	7 %	477	9 %
Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture	755	15 %	376	7 %
Absences d'un ou des deux jours	155	3 %	76	1 %
Reports	115	2 %	82	2 %
Nombre d'élèves admissibles pour la première fois	5 174		5 123	
Exemptions	38		75	

Méthode 2 – élèves admissibles pour la première fois

	Février 2002		Octobre 2002	
	Nombre	%	Nombre	%
Élèves ayant réussi les composantes lecture et écriture	3 310	67 %	3 917	79 %
Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	482	10 %	195	4 %
Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	357	7 %	477	10 %
Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture	755	15 %	376	8 %
Nombre d'élèves admissibles pour la première fois qui ont participé pleinement	4 904		4 965	

Notes :

Les élèves admissibles pour la première fois ont commencé la 9^e année au cours de l'année scolaire 2001-2002. Ces élèves (ainsi que tout autre placé dans cette cohorte) devaient faire le TPCL pour la première fois en octobre 2002.

Puisque les nombres sont arrondis, la somme des pourcentages n'égale pas toujours 100.

La méthode 1 fait état de la répartition des pourcentages de tous les élèves qui visaient l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO). Les seuls élèves exclus des pourcentages de la méthode 1 sont ceux qui ne visaient pas l'obtention du DÉSO et qui ont donc été exemptés.

La méthode 2 fait état de la répartition des pourcentages des élèves qui ont participé pleinement au TPCL. Les élèves sont identifiés comme ayant participé pleinement s'ils étaient présents lors des deux jours de l'administration du test.

Faits saillants des résultats sur le rendement (méthode 2)

- En octobre 2002, 79 % des élèves admissibles pour la première fois ont réussi les composantes lecture et écriture.
- 4 % d'élèves admissibles pour la première fois de plus ont réussi la composante lecture du test, élevant le pourcentage total de réussite de cette composante à 83 %.
- 10 % d'élèves admissibles pour la première fois de plus ont réussi la composante écriture du test, élevant le pourcentage total de réussite de cette composante à 89 %.
- Il y a plus d'élèves qui ont réussi le TPCL d'octobre 2002 que celui de février 2002.
- Il y a plus d'élèves qui ont réussi la composante écriture du TPCL que la composante lecture.

Messages clés

- Les résultats du Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) d'octobre 2002 sont très encourageants; la grande majorité des élèves atteignent la norme du TPCL.
- Les enseignantes et enseignants accordent beaucoup d'importance à la lecture ainsi qu'à l'écriture et leurs efforts portent fruit. Les progrès en écriture sont surtout remarquables.
- Le ministère de l'Éducation a porté une attention particulière à l'appui fourni aux écoles et aux conseils scolaires afin que ceux-ci puissent aider les élèves à répondre aux attentes du curriculum qui sont énoncées de façon claire et spécifique. De plus, l'introduction du cours provincial de compétences linguistiques permettra aux élèves à risque d'améliorer et de montrer leurs compétences en lecture et en écriture d'autres façons et de répondre à la condition d'obtention du diplôme d'études secondaires qui est liée aux compétences linguistiques.
- L'OQRE encourage les écoles et les conseils scolaires à initier des programmes et à donner aux enseignantes et enseignants accès à des outils et à des stratégies afin de permettre aux élèves à risque de réussir.
- Le TPCL est un outil de contrôle de la qualité qui montre dans quelle mesure l'ensemble des élèves ontariens atteignent une norme de compétences linguistiques de base prévue pour la fin de la 9^e année.
- Pour les élèves qui n'ont pas réussi la composante lecture et/ou la composante écriture, le test peut servir d'avertissement et fournir aux élèves, aux parents et au personnel enseignant des renseignements visant l'amélioration des compétences linguistiques des élèves.
- Les résultats du TPCL doivent être utilisés à des fins d'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage et non à des fins de classement des écoles. Le rang n'explique en rien pourquoi les résultats sont bons ou faibles et il encourage les comparaisons simplistes et erronées tout en ignorant les facteurs qui influent sur le rendement dans chaque école. Enfin, le classement empêche l'examen critique qui cherche comment améliorer l'apprentissage de tous les élèves.

Recommandations clés

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires**, en consultation avec les membres de leurs collectivités, à l'aide du *Guide pour la planification de l'amélioration des écoles et des conseils scolaires*, incorporent les données générales et précises découlant de l'administration du TPCL d'octobre 2002 aux plans d'amélioration de leur conseil scolaire et de leurs écoles pour améliorer les compétences linguistiques des élèves et qu'ils mettent au point des stratégies qui seront utilisées à l'élémentaire et au secondaire dans toutes les matières afin d'améliorer le rendement des élèves en lecture et en écriture.
- Que **les écoles**, en consultation avec les membres de leurs collectivités, incorporent les données générales et précises découlant du TPCL d'octobre 2002 à leurs plans d'amélioration des compétences linguistiques des élèves et mettent au point des stratégies touchant toutes les matières afin d'améliorer le rendement des élèves en écriture et surtout en lecture.
- Que **le personnel enseignant** soit encouragé à utiliser le Matériel d'appui affiché dans le site Web de l'OQRE, dans le but d'aider les élèves à se préparer au TPCL et à le réussir.
- Que **les parents, tutrices et tuteurs** assurent leur propre compréhension des habiletés requises en lecture et en écriture pour réussir le TPCL afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires pour aider les élèves à comprendre la pertinence des compétences linguistiques dans l'apprentissage de toutes les matières, dans la vie quotidienne à l'extérieur de l'école et dans les perspectives en matière d'éducation et de carrière.
- Que **les conseils scolaires et les écoles** fournissent aux enseignantes et enseignants des occasions de perfectionnement professionnel dans l'enseignement des compétences linguistiques, surtout celles reliées à la lecture.
- Que **les conseils scolaires et les écoles** offrent des cours ou des programmes d'appoint pertinents et efficaces aux élèves qui n'ont pas réussi le TPCL, y compris le nouveau cours de compétences linguistiques en 12^e année.
- Que **les conseils scolaires** encouragent leurs écoles à identifier et à partager les stratégies et les pratiques pluridisciplinaires à l'élémentaire et au secondaire qui préparent de façon efficace les élèves au TPCL.

Coup d'œil sur les résultats – élèves admissibles antérieurement

Résultats généraux des élèves de langue française admissibles antérieurement qui ont participé au Test provincial de compétences linguistiques (TPCL), octobre 2002 (écoles financées par les deniers publics)

Élèves admissibles antérieurement

		Octobre 2002	
		Nombre	%
Exemptions		18	
Total des élèves admissibles antérieurement		1 631	
Absences d'un ou des deux jours		51	3 %
Reports		16	1 %
Élèves devant réussir les composantes lecture et écriture 844	Réussi les composantes lecture et écriture	402	48 %
	Réussi seulement la composante lecture	84	10 %
	Réussi seulement la composante écriture	176	21 %
	Pas réussi les composantes lecture et écriture	182	22 %
Élèves devant réussir seulement la composante lecture 313	Réussi la composante lecture	252	81 %
	Pas réussi la composante lecture	61	19 %
Élèves devant réussir seulement la composante écriture 407	Réussi la composante écriture	376	92 %
	Pas réussi la composante écriture	31	8 %

Notes :

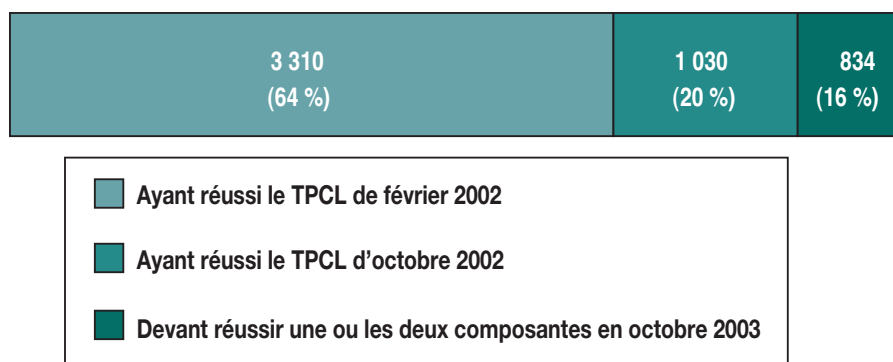
Les élèves admissibles antérieurement ont commencé la 9^e année au cours de l'année scolaire 2000-2001. Ces élèves (ainsi que tout autre placé dans cette cohorte) devaient faire le TPCL pour la première fois en février 2002. Les élèves qui n'avaient pas réussi le TPCL de février 2002 ainsi que ceux qui étaient absents ou qui avaient bénéficié d'un report sont redevenus admissibles au TPCL d'octobre 2002. L'admissibilité des élèves est basée sur les renseignements fournis par les écoles.

Puisque les nombres sont arrondis, la somme des pourcentages n'égale pas toujours 100.

Faits saillants des résultats sur le rendement des élèves admissibles antérieurement

- 48 % des élèves admissibles antérieurement qui devaient réussir les deux composantes ont réussi le TPCL.
- 31 % des élèves admissibles antérieurement qui devaient réussir les deux composantes du TPCL ont réussi une des deux composantes.
- 81 % des élèves admissibles antérieurement qui devaient réussir seulement la composante lecture ont réussi le TPCL.
- 92 % des élèves admissibles antérieurement qui devaient réussir seulement la composante écriture ont réussi le TPCL.

Le cheminement de la cohorte de 2001



- Après deux administrations, 84 % des élèves de la cohorte de 2001 ont réussi le TPCL.

Messages clés pour les élèves admissibles antérieurement

- L'occasion de faire de nouveau le TPCL a eu un impact positif. Parmi les élèves admissibles antérieurement, 84 % ont maintenant atteint la norme du TPCL.
- Les programmes d'appoint ainsi que les efforts soutenus des enseignantes et enseignants, surtout en écriture, ont permis aux élèves d'améliorer leurs compétences linguistiques.
- Parmi les élèves admissibles antérieurement qui devaient réussir seulement une des deux composantes du TPCL, un plus grand nombre d'élèves ont réussi la composante écriture que la composante lecture.
- Le TPCL est un outil de contrôle de la qualité qui montre dans quelle mesure l'ensemble des élèves ontariens peuvent, avec l'appui approprié et une deuxième occasion de faire le TPCL, atteindre une norme commune de compétences linguistiques de base.

Recommandations clés pour les élèves admissibles antérieurement

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires** et **les écoles** offrent des cours ou des programmes d'appoint pertinents et efficaces aux élèves qui n'ont pas réussi le TPCL, y compris le nouveau cours de compétences linguistiques en 12^e année.
- Que **les conseils scolaires** et **les écoles** étudient les données du TPCL d'octobre 2002 afin de revoir leurs stratégies d'amélioration du rendement des élèves et leurs programmes d'appoint.
- Que **les conseils scolaires** recueillent et partagent les stratégies pluridisciplinaires et les pratiques réussies en matière d'amélioration du rendement des élèves ou de programmes d'appoint afin d'assurer que les élèves aient une meilleure possibilité d'atteindre la norme du TPCL.

Contexte

Introduction

L'OQRE a pour objectif d'accroître la responsabilité au sein du système éducatif financé par les deniers publics de l'Ontario et d'améliorer la qualité de l'éducation dans la province. L'OQRE remplit ce mandat en effectuant plusieurs évaluations à l'échelle de la province, dont le TPCL.

En 1999, le ministère de l'Éducation annonce que le TPCL représente une des trente-deux conditions que les élèves doivent remplir afin d'obtenir le DÉSO. Le TPCL évalue les compétences en lecture et en écriture que les élèves doivent avoir acquises dans toutes les matières à la fin de la 9^e année, telles que précisées dans *Le curriculum de l'Ontario*.

Les résultats de ces évaluations fournissent des données au niveau de l'élève, de l'école et du conseil scolaire sur le rendement des élèves. Les Rapports individuels de l'élève (RIÉ), qui sont distribués aux parents, leur fournissent des renseignements au sujet du rendement de leur enfant par rapport aux tests. Les écoles et les conseils scolaires créent leurs propres rapports, qui sont basés sur les données fournies par l'OQRE, à l'intention des parents et des autres intervenantes et intervenants de la collectivité. L'OQRE affiche les résultats des écoles et des conseils scolaires dans son site Web pour la consultation du public.

Conception et élaboration du test

L'OQRE a la responsabilité d'élaborer et d'administrer le TPCL. Une administration préliminaire du TPCL a été entreprise à l'échelle de la province en octobre 2000. Cette évaluation a donné aux écoles l'occasion de faire l'expérience de l'administration du test. (Pour ce premier groupe d'élèves, ce test n'était pas une condition pour l'obtention du diplôme.) Elle a également donné à l'OQRE l'occasion de mettre à l'essai des processus d'administration, de notation et de publication de rapports. La première administration du TPCL a été effectuée en février 2002. Ce rapport décrit les résultats sur le rendement de la deuxième cohorte d'élèves pour qui la réussite du TPCL est une des conditions d'obtention du DÉSO. Il présente également les résultats pour les élèves admissibles antérieurement qui n'avaient pas réussi le TPCL.

Des versions parallèles du TPCL sont élaborées pour les écoles de langue française et de langue anglaise. Bien que les tests contiennent des questions différentes, des dispositions sont prises afin de rendre les versions de langue française et de langue anglaise comparables. Par exemple, les deux tests

comprennent le même nombre et le même type de textes à lire, de questions s’y rapportant et de tâches d’écriture. De plus, les correctrices et correcteurs francophones et anglophones reçoivent la même formation et utilisent des normes et des processus de notation identiques.

Tous les aspects de cette évaluation, tels que la conception, l’élaboration, la mise à l’essai, la notation et la communication des résultats, sont menés par les agentes et agents d’éducation de l’OQRE en collaboration avec des éducatrices et éducateurs de toute la province.

Le test comprend deux composantes intégrées :

- une composante lecture;
- une composante écriture.

Pour la composante lecture, on a demandé aux élèves de lire un total de douze textes courts répartis entre trois différents types de textes :

- textes informatifs (articles, textes d’opinion);
- textes courants avec éléments graphiques (horaires, tableaux, directives);
- textes narratifs (récits, dialogues).

La composante lecture comprenait trois types de questions :

- questions à réponse choisie (40 questions);
- questions à réponse construite (35 questions);
- questions à réponse construite avec explication (25 questions).

Pour la composante écriture, on a demandé aux élèves de rédiger quatre tâches d’écriture :

- un résumé;
- un texte d’opinion en quelques paragraphes;
- une nouvelle journalistique;
- un texte informatif.

Établissement des normes

Les normes ou les attentes sur le rendement de l’élève sont des catégories de niveaux de rendement acceptables ou désirables pour les élèves. Dans certains programmes d’évaluation à grande échelle, les normes sont exprimées en tant que scores minimums de rendement; dans d’autres, les normes sont des descriptions de ce que représente un rendement de l’élève acceptable. Les normes créées pour le TPCL s’apparentent à celles-ci; des descriptions de travaux d’élèves en lecture et en écriture ont été élaborées afin de décrire le rendement qui répond aux critères de réussite ou qui les dépasse (rendement suffisant) et celui qui ne répond pas aux critères de réussite du TPCL (rendement insuffisant). Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page « Processus pour l’établissement de normes » dans le site Web de l’OQRE (www.oqre.on.ca). Les descripteurs ci-dessous fournissent une vue d’ensemble de la façon dont le rendement de l’élève est évalué.

Descripteurs généraux de langue française : lecture

Rendement suffisant

L'élève manifeste une compréhension satisfaisante d'une variété de textes :

- fournit des renseignements précis, simples et corrects;
- saisit généralement le sens, certaines nuances et certaines valeurs véhiculées dans le texte;
- fait des inférences généralement appuyées sur des indices valables;
- explique ou justifie partiellement son interprétation;
- établit souvent des liens entre le texte et ses connaissances et expériences.

Rendement insuffisant

L'élève manifeste une compréhension limitée de textes simples :

- fournit des renseignements imprécis, partiels ou non pertinents;
- saisit en partie le sens littéral et certaines valeurs véhiculées dans le texte;
- fournit rarement des indices valables pour appuyer ses inférences (p. ex., tirer des conclusions, faire des déductions ou des suppositions, comprendre des sous-entendus);
- fournit quelques explications ou quelques justifications pour appuyer son interprétation;
- établit quelquefois des liens entre le texte et ses connaissances et expériences.

Descripteurs généraux de langue française : écriture

Rendement suffisant

L'élève manifeste des habiletés d'écriture satisfaisantes :

- respecte généralement l'intention d'écriture, la forme et le contenu exigés;
- transmet un message clair à l'aide de données variées et suffisantes;
- utilise une langue généralement correcte.

Rendement insuffisant

L'élève manifeste des habiletés d'écriture limitées :

- respecte rarement l'intention d'écriture, la forme et le contenu exigés;
- transmet un message imprécis à l'aide de données simples, peu nombreuses ou peu pertinentes;
- structure rarement son texte de façon logique;
- utilise une langue pauvre qui gêne la communication (éléments de la langue à considérer : vocabulaire, syntaxe, orthographe et ponctuation).

Les normes ont été établies à l'aide d'un processus en trois étapes. Pour commencer, des éducatrices et éducateurs ont fait la notation des mises à l'essai du test, à l'aide des mêmes processus que ceux utilisés pour noter le test actuel. Ensuite, sans connaître les notes, un comité d'établissement des normes, composé d'éducatrices, d'éducateurs, d'expertes et d'experts de trois universités canadiennes et de membres du public (y compris des gens d'affaires), ont examiné le même échantillon de tests et les ont classés dans les catégories de rendement acceptable et inacceptable. Pour faire ce tri, les membres du comité se sont basés sur la formation donnée par l'OQRE et sur les conseils d'expertes et d'experts en évaluation, à la lumière du niveau de compétences linguistiques que doit posséder l'élève pour par-

iciper à la société. La formation donnée comprenait une révision des exigences reliées au curriculum et leur rapport au test. Enfin, plusieurs analyses statistiques ont été effectuées afin d'établir la note de passage qui distingue le mieux entre un rendement suffisant et un rendement insuffisant. Ces normes sont utilisées d'une année à l'autre et le rendement des élèves continuera d'être mesuré selon les mêmes normes.

Administration du test

Afin que le test soit administré de manière équitable à tous les élèves, il est essentiel d'assurer l'uniformité des processus d'administration. C'est pourquoi le personnel enseignant et la direction de toutes les écoles de langue française et de langue anglaise bénéficient d'une formation identique en administration du test, ainsi que des mêmes ressources (directives et guides détaillés) afin de s'assurer que les mêmes procédures administratives et d'adaptations sont suivies pour tous les élèves de la province. Ces processus suivent les lignes de conduite prescrites dans le document *Principles for Fair Student Assessment practices for Education in Canada (2000)*, un document rédigé par plusieurs associations et établissements d'enseignement nationaux reconnus et approuvés par un grand nombre d'organismes spécialisés en éducation et en évaluation.

Le TPCL a été administré au cours de deux périodes de 2,5 heures (y compris les pauses et la lecture des directives), une le matin du 23 octobre 2002 et une le matin du 24 octobre. Les élèves ayant des besoins particuliers ont bénéficié d'adaptations, conformément à la Note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation. Certains élèves inscrits à un programme d'ALF ou de PDF ont bénéficié de dispositions particulières telles que décrites dans le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE.

Des renseignements supplémentaires au sujet du TPCL, tels que la préparation au test, les questions relatives à l'administration et à l'établissement des normes, sont affichés dans le site Web de l'OQRE (www.oqre.on.ca).

Contrôle de la qualité

Administration

Afin que les modalités de l'administration du TPCL soient uniformes à l'échelle provinciale et que les questions du test demeurent confidentielles jusqu'au moment où le test est distribué aux élèves, on a demandé aux directions d'école de porter une attention particulière à la manutention, à la sécurité et à la confidentialité du matériel d'évaluation.

Les vérificatrices et vérificateurs du contrôle de la qualité ont visité 17 écoles secondaires de langue française pendant l'administration du TPCL. L'échantillon des écoles visitées comprenait des écoles catholiques et publiques réparties dans les différentes régions de la province.

Afin d'assurer l'uniformité de l'administration du test, on a demandé aux vérificatrices et vérificateurs de contrôler les procédés relatifs à la sécurité du matériel d'évaluation utilisés avant, pendant et après le test. Les vérificatrices et vérificateurs ont attesté que, dans toutes les écoles, le matériel administratif et les cahiers de test ont été entreposés en un lieu sûr tel que le coffre-fort de l'école ou le bureau de la direction de l'école. De plus, les trousseaux de cahiers de test étaient encore scellés dans leur emballage avant le début du test.

Les directions d'école ont déployé beaucoup d'efforts pour élaborer des stratégies, afin de créer une atmosphère favorable à l'administration du test. Parmi les stratégies utilisées, les directions d'école ont rencontré les élèves pour expliquer l'importance du test, elles ont assuré des séances de préparation au niveau des salles de classe en utilisant le Matériel d'appui à cet effet et elles ont bien informé le personnel enseignant et les parents.

Notation

Avant la notation du TPCL, les cahiers d'élève ont tous été mélangés. Cela permettait de les distribuer au hasard aux correctrices et correcteurs. De plus, tous les cahiers d'élève sont passés par un processus de notation anonyme. La notation anonyme fait en sorte qu'il n'y a aucune information sur le travail de l'élève permettant à une correctrice ou un correcteur d'identifier un élève, une école ou un conseil scolaire.

Tout au long de la notation du TPCL en octobre 2002, l'OQRE a établi un nombre d'étapes afin d'assurer que les correctrices et correcteurs notent les cahiers d'élève de façon uniforme. Ces étapes comprenaient l'emploi de cahiers de formation, un test préparatoire de notation, une méthode de notation à la chaîne, des cahiers à noter en groupe et une double notation. Chacune de ces étapes est décrite dans le « Sommaire des mesures de contrôle de la qualité et des processus de fiabilité et de validité » disponible dans le site Web de l'OQRE (www.oqre.on.ca).

Participation des élèves admissibles pour la première fois

Les élèves qui ont participé au TPCL d'octobre 2002 étaient des élèves qui se trouvaient en 9^e année à compter du mois de septembre 2001 et qui visaient l'obtention du DÉSO. Le tableau ci-dessous fait état du nombre d'élèves admissibles pour la première fois qui ont participé au test ainsi que du nombre d'élèves selon le type de cours, le sexe et le statut (ALF/PDF et ayant des besoins particuliers).

Participation au TPCL, octobre 2002, des élèves admissibles pour la première fois

	Population	Pourcentage d'absences d'un ou des deux jours	Pourcentage de reports	Pourcentage d'élèves qui ont participé pleinement
Élèves admissibles pour la première fois	5 123	1 %	2 %	97 %
Type de cours				
Cours théoriques	3 185	< 1 %	< 1 %	99 %
Cours appliqués	1 414	3 %	4 %	94 %
Cours élaborés à l'échelon local	52	6 %	27 %	67 %
Sexe				
Féminin	2 513	1 %	1 %	98 %
Masculin	2 373	1 %	3 %	96 %
Statut				
ALF/PDF	59	3 %	8 %	88 %
– Bénéficiaire de dispositions particulières	32	0 %	0 %	100 %
Besoins particuliers (incluant les élèves surdoués)*	649	2 %	8 %	90 %
Besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)*	601	3 %	8 %	89 %
– PEI seulement (bénéficiaire d'adaptations)	138	1 %	0 %	99 %
– PEI et CIPR (bénéficiaire d'adaptations)	306	3 %	0 %	97 %

Type de cours

Au total, 5 123 élèves admissibles pour la première fois ont participé au TPCL. Parmi ceux-ci, 62 % suivaient des cours théoriques, 28 % suivaient des cours appliqués, 1 % suivaient des cours élaborés à l'échelon local et 9 % n'ont pas indiqué le type de cours (le type de cours n'a pas été reporté pour certains élèves). Plusieurs élèves (27 %) inscrits à des cours élaborés à l'échelon local ont bénéficié d'un report.

Sexe de l'élève

Du nombre total d'élèves admissibles pour la première fois, 2 513 (49 %) étaient des filles, 2 373 (46 %) étaient des garçons et 237 (5 %) n'ont pas précisé leur sexe.

*Nouvelle information, ajoutée le 4 juin 2003.

Élèves inscrits au programme d'ALF ou de PDF

Le programme d'actualisation linguistique en français (ALF) s'adresse à l'élève qui a une connaissance limitée du français ou qui manque de familiarité avec la langue d'enseignement. Il lui permet d'acquérir les compétences linguistiques indispensables à la poursuite de ses études et d'enrichir son répertoire linguistique. Le programme de perfectionnement du français (PDF) s'adresse à l'élève qui parle français, mais qui a connu une scolarisation très différente de celle que reçoivent les élèves des écoles franco-ontariennes ou qui a subi des interruptions dans sa scolarité.

Du nombre total d'élèves admissibles pour la première fois qui ont participé au TPCL, 59 élèves (1 %) étaient inscrits au programme d'ALF ou de PDF. Seulement 8 % de ces élèves ont bénéficié d'un report.

Dispositions particulières

Parmi les 59 élèves admissibles pour la première fois et qui suivent un programme d'ALF ou de PDF, 32 (54 %) ont bénéficié de dispositions particulières qui comprenaient des changements dans le lieu du test (p. ex., isoloir, travail seul ou en petits groupes), du temps supplémentaire et des pauses supervisées à intervalles réguliers.

Le tableau ci-dessous fait état des élèves admissibles pour la première fois bénéficiant de dispositions particulières selon le nombre et le pourcentage.

Nombre et pourcentage d'élèves admissibles pour la première fois inscrits au programme d'ALF ou de PDF bénéficiant de dispositions particulières

	Lieu du test	Temps supplémentaire	Pauses supervisées
Février 2002	21 (68 %)	28 (90 %)	23 (74 %)
Octobre 2002	23 (72 %)	32 (100 %)	23 (72 %)

- Étant donné que les élèves qui suivent un programme d'ALF ou de PDF ont parfois besoin de plus d'un type de disposition particulière, il est important de noter que le nombre total des dispositions particulières fournies dépasse le nombre total des élèves qui ont bénéficié de dispositions particulières.
- La disposition particulière dont le plus grand nombre d'élèves ont bénéficié est le temps supplémentaire.
- La plupart des élèves ont bénéficié de trois dispositions particulières.
- Les pourcentages des élèves bénéficiant de chaque type de disposition particulière sont très près de ceux de la dernière administration. Tous les élèves ont bénéficié de temps supplémentaire.

Élèves ayant des besoins particuliers

Les élèves ayant des besoins particuliers sont des élèves ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI) qui ont été identifiés ou non par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et qui bénéficient de services ou de programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté (voir Note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation). Du nombre total d'élèves admissibles pour la première fois, le nombre d'élèves ayant des besoins particuliers était de 601 élèves (12 %) en excluant les élèves surdoués, et de 649 élèves (13 %) en incluant les élèves surdoués.*

*Nouvelle information, ajoutée le 4 juin 2003.

Adaptations

Les élèves bénéficiant d'adaptations ont un PEI et ont été identifiés ou non par un CIPR. Le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* décrit divers types d'adaptations, qui figurent dans une des quatre catégories générales, c'est-à-dire :

1. Lieu du test (p. ex., installation des élèves, seuls ou en petits groupes, dans un local séparé ou dans un endroit qui leur est familier, isolement, éclairage spécial ou matériel spécialisé tel que le lecteur Kurzweil).
2. Temps alloué (p. ex., temps supplémentaire pour terminer le test, pauses surveillées à intervalles réguliers).
3. Présentation du test (p. ex., recours au langage des signes québécois, au langage gestuel ou à des services d'interprétation, une version du test en braille, une version du test imprimée en gros caractères ou enregistrée sur bande sonore).
4. Présentation des réponses (p. ex., enregistrement des réponses de l'élève sur bande sonore, la transcription mot pour mot des réponses de l'élève, l'utilisation d'un ordinateur ou d'un système de traitement de texte pour la consignation des réponses).

Un total de 466 élèves (9 %) admissibles pour la première fois ont bénéficié de différents types d'adaptations afin de leur permettre de participer pleinement au TCPL. Ce nombre comprend les élèves qui étaient identifiés par un CIPR aussi bien que les élèves ayant un PEI.

Le tableau ci-dessous fait état du nombre et du pourcentage d'élèves admissibles pour la première fois bénéficiant d'adaptations selon les catégories d'adaptation.

Nombre et pourcentage d'élèves admissibles pour la première fois bénéficiant d'adaptations selon les catégories d'adaptation

	Lieu du test	Temps alloué	Présentation du test	Présentation des réponses	Autres
Février 2002	252 (81 %)	280 (90 %)	110 (35 %)	39 (13 %)	-
Octobre 2002	423 (91 %)	439 (94 %)	133 (29 %)	22 (5 %)	9 (2 %)

- Les élèves ayant des besoins particuliers ont souvent besoin de deux types ou plus d'adaptation; par exemple, les élèves qui sont aveugles peuvent avoir besoin d'une version du test en braille ou une version du test imprimée en gros caractères, une transcription mot pour mot des réponses, des pauses et un local séparé. C'est pour cette raison que le nombre total des adaptations fournies dépasse le nombre total des élèves qui ont bénéficié d'adaptations.
- Généralement, les élèves admissibles pour la première fois ayant des besoins particuliers ont bénéficié de deux à quatre adaptations.
- La plupart des adaptations fournies étaient des changements relatifs au lieu du test et au temps alloué.
- Un nombre plus élevé d'élèves ont fait le test dans un lieu alternatif et ont bénéficié de temps supplémentaire lors de cette administration. Moins d'élèves ont bénéficié d'adaptations ayant trait à la présentation du test et des réponses lors de cette administration.

Résultats sur le rendement – élèves admissibles pour la première fois

Le tableau ci-dessous fournit un sommaire des résultats sur le rendement du TPCL d'octobre 2002. Le tableau de résultats comprend tous les élèves admissibles au TPCL pendant l'année scolaire 2002-2003. Le nombre d'élèves exemptés parce qu'ils ne visaient pas l'obtention du DÉSO paraît dans le tableau, mais n'est pas inclus dans le nombre d'élèves admissibles ni dans les calculs de pourcentages de ce tableau ou des tableaux subséquents.

Les élèves peuvent bénéficier d'un report dans diverses situations précisées dans le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE. L'élève est inscrit dans la catégorie report seulement si le Formulaire de renseignements sur l'élève (FRÉ) indique qu'il a obtenu un report et qu'il n'y a pas de travail de fait dans aucun de ses cahiers de test. L'élève ne peut pas être inscrit dans la catégorie report s'il a fait du travail dans un de ses cahiers.

Les tableaux ci-dessous contiennent des renseignements sur le rendement de la deuxième administration du TPCL en octobre 2002, y compris des résultats selon le sexe des élèves, selon les programmes d'ALF ou de PDE, pour les élèves ayant des besoins particuliers, ainsi que pour les élèves inscrits à des cours théoriques, appliqués ou élaborés à l'échelon local. Il est évident qu'il faut fournir un soutien pédagogique additionnel à certains élèves afin de leur permettre d'atteindre la norme en matière de compétences linguistiques. Les renseignements dans ces tableaux aideront les éducatrices, éducateurs et autres intervenantes et intervenants à se concentrer sur les domaines où ils peuvent aider les élèves à s'améliorer.

Sommaire des résultats

	Nombre	Pourcentage	
		Méthode 1	Méthode 2
Élèves ayant réussi le TPCL			
Réussi les composantes lecture et écriture	3 917	76 %	79 %
Élèves ayant participé au TPCL, mais n'ayant pas réussi			
Réussi seulement la composante lecture	195	4 %	4 %
Réussi seulement la composante écriture	477	9 %	10 %
Pas réussi les composantes lecture et écriture	376	7 %	8 %
Élèves qui ont participé au TPCL pendant les deux jours	4 965	97 %	100 %
Absences d'un ou des deux jours	76	1 %	
Reports	82	2 %	
Élèves admissibles pour la première fois	5 123	100 %	
Exemptions	75		

Notes :

Puisque les nombres sont arrondis, la somme des pourcentages n'égale pas toujours 100.

La méthode 1 fait état de la répartition des pourcentages de tous les élèves qui visaient l'obtention du DÉSO. Les seuls élèves exclus des pourcentages de la méthode 1 sont ceux qui ne visaient pas l'obtention du DÉSO et qui ont donc été exemptés.

La méthode 2 fait état de la répartition des pourcentages des élèves qui ont participé pleinement au TPCL. Les élèves sont identifiés comme ayant participé pleinement s'ils étaient présents lors des deux jours de l'administration du test.

Résultats selon les caractéristiques des élèves admissibles pour la première fois

Les pourcentages selon les caractéristiques des élèves dans les tableaux ci-dessous sont calculés selon la méthode 2 (soit tous les élèves admissibles pour la première fois qui ont participé pleinement au TPCL).

Résultats selon les types de cours des élèves admissibles pour la première fois

	Élèves ayant réussi le TPCL	Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture
Cours théoriques 3 167	2 920 92 %	67 2 %	145 5 %	35 1 %
Cours appliqués 1 326	669 50 %	103 8 %	272 21 %	282 21 %
Cours élaborés à l'échelon local 35	— —	— —	— —	16 46 %

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, certaines données de ce tableau ne sont pas fournies.

Observations

- Une grande majorité des élèves admissibles pour la première fois (92 %) inscrits à des cours théoriques ont réussi le TPCL.
- 71 % des élèves admissibles pour la première fois inscrits à des cours appliqués et qui ont participé au TCPL ont réussi la composante écriture et 58 % ont réussi la composante lecture.
- Parmi les élèves admissibles pour la première fois inscrits à des cours théoriques, appliqués et élaborés à l'échelon local, un plus grand nombre d'élèves ont réussi la composante écriture que la composante lecture.

Note :

La rangée « cours théoriques » se rapporte seulement aux élèves inscrits en mathématiques **ou** en français au niveau théorique. La rangée « cours appliqués » se rapporte seulement aux élèves inscrits en mathématiques **et** en français au niveau appliqué. La rangée « cours élaborés à l'échelon local » se rapporte seulement aux élèves inscrits à des cours de mathématiques **ou** de français élaborés à l'échelon local.

Résultats selon le sexe des élèves admissibles pour la première fois

	Élèves ayant réussi le TPCL	Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture
Élèves admissibles pour la première fois	3 917	195	477	376
4 965	79 %	4 %	10 %	8 %
Féminin	2 077	49	211	130
2 467	84 %	2 %	9 %	5 %
Masculin	1 684	138	233	225
2 280	74 %	6 %	10 %	10 %

Observations

- Parmi les élèves admissibles pour la première fois, un nombre plus élevé de filles (84 %) que de garçons (74 %) ont réussi le TPCL.
- Parmi les élèves admissibles pour la première fois, un nombre plus élevé de garçons (10 %) que de filles (5 %) n'ont pas réussi les composantes lecture et écriture.

Résultats selon les programmes d'ALF ou de PDF des élèves admissibles pour la première fois

	Élèves ayant réussi le TPCL	Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture
	38	—	—	6
ALF/PDF	73 %	—	—	12 %
52				

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, certaines données de ce tableau ne sont pas fournies.

Observations

- 73 % des élèves admissibles pour la première fois inscrits au programme d'ALF ou de PDF qui ont participé au TPCL ont réussi les composantes lecture et écriture.
- 15 % des élèves admissibles pour la première fois inscrits au programme d'ALF ou de PDF ont réussi seulement une composante du TPCL.
- Des élèves admissibles pour la première fois inscrits au programme d'ALF ou de PDF n'ayant réussi qu'une composante du test, un nombre plus élevé ont réussi la composante lecture que la composante écriture.

Note :

Les résultats selon le sexe portent sur l'ensemble des élèves pour qui les données au sujet du sexe sont disponibles.

Résultats des élèves admissibles pour la première fois inscrits au programme d'ALF ou de PDF bénéficiant de dispositions particulières

	Élèves ayant réussi le TPCL	Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture
	25	—	—	—
ALF/PDF bénéficiant de dispositions particulières 32	78 %	—	—	—

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, certaines données de ce tableau ne sont pas fournies.

Observations

- 78 % des élèves admissibles pour la première fois inscrits au programme d'ALF ou de PDF bénéficiant de dispositions particulières ont réussi les composantes lecture et écriture.

Résultats des élèves admissibles pour la première fois ayant des besoins particuliers*

	Élèves ayant réussi le TPCL	Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture
Besoins particuliers (incluant les élèves surdoués) 584	276	40	110	158
	47 %	7 %	19 %	27 %
Besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) 536	228	40	110	158
	43 %	7 %	21 %	29 %

Observations

- 66 % des élèves admissibles pour la première fois ayant des besoins particuliers (incluant les élèves surdoués) qui ont participé au TPCL ont réussi la composante écriture.
- 63 % des élèves admissibles pour la première fois ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui ont participé au TPCL ont réussi la composante écriture.

*Nouvelle information, ajoutée le 4 juin 2003.

Note :

Les « élèves ayant des besoins particuliers » sont des élèves ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI) qui peuvent ou non avoir été identifiés comme élèves en difficulté au cours du processus d'un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et qui reçoivent un programme d'enseignement ou des services à l'enfance en difficulté (Note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation).

- 54 % des élèves admissibles pour la première fois ayant des besoins particuliers (incluant les élèves surdoués) qui ont participé au TPCL ont réussi la composante lecture.
- 50 % des élèves admissibles pour la première fois ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui ont participé au TPCL ont réussi la composante lecture.
- Parmi les élèves admissibles pour la première fois ayant des besoins particuliers qui n'ont réussi qu'une composante du test, un nombre plus élevé ont réussi la composante écriture plutôt que la composante lecture.

Résultats des élèves admissibles pour la première fois bénéficiant d'adaptations

	Élèves ayant réussi le TPCL	Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture
Avec adaptations – PEI	85	8	19	25
137	62 %	6 %	14 %	18 %
Avec adaptations – PEI et CIPR	99	27	74	96
296	33 %	9 %	25 %	32 %

Observations

- 76 % des élèves admissibles pour la première fois ayant un PEI et bénéficiant d'adaptations ont réussi la composante écriture.
- 68 % des élèves admissibles pour la première fois ayant un PEI et bénéficiant d'adaptations ont réussi la composante lecture.
- 58 % des élèves admissibles pour la première fois ayant un PEI et ayant été identifiés par un CIPR qui ont reçu des adaptations ont réussi la composante écriture.
- 42 % des élèves admissibles pour la première fois ayant un PEI et ayant été identifiés par un CIPR qui ont reçu des adaptations ont réussi la composante lecture.
- Un nombre plus élevé d'élèves admissibles pour la première fois ayant un PEI et ayant été identifiés par un CIPR et qui ont reçu des adaptations ont réussi la composante écriture que la composante lecture.

Détails sur les résultats de la composante lecture des élèves admissibles pour la première fois

Le tableau ci-dessous fournit les scores moyens des élèves qui ont réussi et des élèves qui n'ont pas réussi, sur un nombre total de notes disponibles pour chaque type de texte, habileté en lecture et stratégie de lecture.

L'examen des scores moyens de l'élève donne une indication sur les forces et les faiblesses relatives aux habiletés et aux stratégies de lecture. Cela fournit aussi des renseignements pour la planification de

Note :

Les « élèves bénéficiant d'adaptations » sont des élèves ayant un PEI qui peuvent ou non avoir été identifiés comme des élèves en difficulté au cours du processus d'un CIPR. Pour des précisions concernant les adaptations, veuillez consulter la note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation et le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* publié par l'OQRE.

programmes d'appoint. Par exemple, avec un score moyen de 10/30 ou 33 %, les stratégies de lecture qui demandent le plus d'amélioration pour les élèves qui n'ont pas réussi sont celles reliées à la syntaxe. Ces stratégies sont aussi celles qui étaient la faiblesse des élèves qui ont réussi le test.

Sommaire des résultats de la composante lecture selon le type de textes, les habiletés en lecture et les stratégies de lecture

	Score moyen en lecture des élèves qui ont réussi la composante lecture	Score moyen en lecture des élèves qui n'ont pas réussi la composante lecture
	4 112	853
Types de textes		
Textes informatifs (p. ex., articles, textes d'opinion)	70/90 (78 %)	44/90 (49 %)
Textes courants avec éléments graphiques (p. ex., horaires, tableaux, directives)	41/50 (82 %)	26/50 (52 %)
Textes narratifs (p. ex., récits, dialogues)	43/60 (72 %)	26/60 (43 %)
Habiletés en lecture		
Comprendre les renseignements et les idées explicites	50/60 (83 %)	33/60 (55 %)
Comprendre les renseignements et les idées implicites	66/90 (73 %)	40/90 (44 %)
Établir des liens entre ses expériences personnelles et les renseignements contenus dans les textes lus	37/50 (74 %)	23/50 (46 %)
Stratégies de lecture		
Vocabulaire	24/30 (80 %)	15/30 (50 %)
Syntaxe	19/30 (63 %)	10/30 (33 %)
Organisation	28/36 (78 %)	18/36 (50 %)
Éléments graphiques	20/24 (83 %)	14/24 (58 %)

Observations

- Les mêmes tendances générales en lecture semblent se dessiner pour les élèves admissibles pour la première fois et pour les élèves admissibles antérieurement.
- Le texte narratif est le type de texte qui représente le plus grand défi pour les élèves.
- L'habileté de lecture qui s'avère la mieux réussie est la compréhension des idées explicites (supérieure d'environ 10 % aux deux autres habiletés). Comprendre les renseignements et les idées implicites ainsi qu'établir des liens entre ses expériences personnelles et les renseignements contenus dans les textes lus sont à améliorer.

Note :

Les données dans ce tableau portent sur les élèves qui n'ont pas utilisé une version du test imprimée en gros caractères ou une version enregistrée sur bande sonore du TPLC. Le Rapport individuel de l'élève (RIÉ) porte sur les résultats de chaque habileté en lecture pour l'ensemble des types de textes et peut servir à élaborer des cours d'appoint individuels. Les petits échantillonnages dans plusieurs écoles empêchent de rapporter, de façon fiable au niveau de l'école, les résultats en lecture selon les types de textes, les habiletés et les stratégies.

- Parmi les quatre stratégies de lecture, les élèves rencontrent plus d'obstacles dans les questions portant sur la syntaxe.
- Les questions portant sur les éléments graphiques sont les mieux réussies. Il en est de même pour les textes avec éléments graphiques.

Détails sur les résultats de la composante écriture par tâche d'écriture des élèves admissibles pour la première fois

Les tableaux ci-dessous présentent les données au sujet des élèves admissibles pour la première fois qui ont fait la composante écriture du TPCL. Les résultats sont présentés selon des colonnes telles que dans les grilles de notation selon l'approche globale.

Résumé

	Pourcentage d'élèves selon le rendement à la tâche d'écriture 4 965
Blanc/Illisible	8 %
Contenu non pertinent/Non conforme	3 %
Première colonne	2 %
Deuxième colonne	10 %
Troisième colonne	50 %
Quatrième colonne	27 %

Texte d'opinion en quelques paragraphes

	Pourcentage d'élèves selon le rendement à la tâche d'écriture 4 965
Blanc/Illisible	1 %
Contenu non pertinent/Non conforme	5 %
Première colonne	1 %
Deuxième colonne	13 %
Troisième colonne	46 %
Quatrième colonne	34 %

Nouvelle journalistique

	Pourcentage d'élèves selon le rendement à la tâche d'écriture 4 965
Blanc/Illisible	2 %
Contenu non pertinent/Non conforme	3 %
Première colonne	1 %
Deuxième colonne	9 %
Troisième colonne	49 %
Quatrième colonne	36 %

Texte informatif

	Pourcentage d'élèves selon le rendement à la tâche d'écriture 4 965
Blanc/Illisible	2 %
Contenu non pertinent/Non conforme	3 %
Première colonne	1 %
Deuxième colonne	10 %
Troisième colonne	52 %
Quatrième colonne	31 %

Observations

- Les mêmes tendances générales en écriture semblent se dessiner pour les élèves admissibles pour la première fois et pour les élèves admissibles antérieurement.
- La majorité des élèves réussissent à atteindre la troisième ou la quatrième colonne pour chacune des tâches d'écriture.
- Les élèves ont atteint différents niveaux de compétence parmi les quatre tâches d'écriture. La nouvelle journalistique est la tâche la mieux réussie alors que le résumé représente encore le plus grand défi.
- Un pourcentage significatif de tâches d'écriture est encore demeuré blanc, surtout le résumé. Une tâche classée dans la colonne blanc compromet les chances de réussite de la composante écriture.
- La conformité à la tâche semble problématique pour le texte d'opinion en quelques paragraphes. Une tâche classée dans la colonne non conforme compromet les chances de réussite de la composante écriture.

Résultats détaillés selon l'approche analytique des élèves admissibles pour la première fois qui n'ont pas réussi la composante écriture

Les tableaux ci-dessous comprennent des données sur les élèves admissibles pour la première fois qui n'ont pas réussi la composante écriture. Les tableaux décrivent le rendement en fonction des grilles de notation selon l'approche analytique.

Résumé

Caractéristique	Commentaire	Province 327
Idee principale	Pas de l'original	10 %
	Inexacte	41 %
	Juste	49 %
Idées secondaires	Aucune/Pas de l'original	17 %
	Une idée/Idées non liées à l'idée principale	24 %
	Deux idées de l'original	10 %
	Deux idées liées à l'idée principale	49 %
Structure	Contenu insuffisant	7 %
	Sans ordre	12 %
	Partielle	33 %
	Ordonnée	32 %
	Cohérente	15 %
Orthographe, syntaxe et ponctuation	Contenu insuffisant	6 %
	Erreurs empêchent	8 %
	Erreurs gênent	34 %
	Erreurs ne gênent pas	41 %
	Peu d'erreurs	11 %

Note :

Les données pour l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation ne comprennent pas celles des élèves qui ont bénéficié des adaptations suivantes : enregistrement des réponses de l'élève sur bande sonore, transcription mot pour mot des réponses de l'élève, utilisation d'un ordinateur ou d'un système de traitement de texte pour la consignation des réponses. Cela explique les écarts de pourcentage pour le contenu insuffisant.

Texte d'opinion en quelques paragraphes

Caractéristique	Commentaire	Province 511
Idée principale	Pas d'opinion sur le sujet	5 %
	Opinion obscure ou changeante	14 %
	Claire	81 %
Idées secondaires	Aucune	4 %
	Insuffisantes	55 %
	Suffisantes	36 %
	Pertinentes	4 %
Structure	Contenu insuffisant	43 %
	Sans ordre	8 %
	Partielle	28 %
	Ordonnée	20 %
	Cohérente	1 %
Orthographe, syntaxe et ponctuation	Contenu insuffisant	42 %
	Erreurs empêchent	4 %
	Erreurs gênent	18 %
	Erreurs ne gênent pas	31 %
	Peu d'erreurs	5 %

Nouvelle journalistique

Caractéristique	Commentaire	Province 520
Idée principale	Sujet non centré	10 %
	Sujet centré en partie	24 %
	Sujet centré	66 %
Idées secondaires	Aucune	5 %
	Insuffisantes	67 %
	Suffisantes	27 %
	Pertinentes	2 %
Structure	Contenu insuffisant	33 %
	Sans ordre	8 %
	Partielle	36 %
	Ordonnée	22 %
	Cohérente	1 %
Orthographe, syntaxe et ponctuation	Contenu insuffisant	33 %
	Erreurs empêchent	1 %
	Erreurs gênent	23 %
	Erreurs ne gênent pas	39 %
	Peu d'erreurs	3 %

Texte informatif

Caractéristique	Commentaire	Province 477
Idée principale	Aucune	44 %
	Plus d'une	8 %
	Non exprimée	21 %
	Exprimée	27 %
Idées secondaires	Détachées	26 %
	Insuffisantes	31 %
	Suffisantes	43 %
Structure	Contenu insuffisant	4 %
	Sans ordre	19 %
	Partielle	46 %
	Ordonnée	28 %
	Cohérente	3 %
Orthographe, syntaxe et ponctuation	Contenu insuffisant	4 %
	Erreurs empêchent	<1 %
	Erreurs gênent	40 %
	Erreurs ne gênent pas	50 %
	Peu d'erreurs	6 %

Observations

- Les mêmes tendances générales en écriture semblent se dessiner pour les élèves admissibles pour la première fois et pour les élèves admissibles antérieurement.
- Plusieurs élèves n'ont pas réussi à clairement formuler l'idée principale pour le résumé et le texte informatif. Cependant, l'idée principale est très bien formulée pour le texte d'opinion.
- La structure est surtout partielle pour l'ensemble des quatre textes.
- Un pourcentage important de textes se trouve dans la colonne « erreurs gênent » pour l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation.
- Le contenu était insuffisant pour commenter la structure, l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation de plusieurs textes d'opinion en quelques paragraphes et de plusieurs nouvelles journalistiques. Les idées secondaires étaient également insuffisantes pour ces deux mêmes tâches d'écriture.

Renseignements contextuels tirés du Questionnaire à l'intention de l'élève – élèves admissibles pour la première fois

Taux de réponses

Élèves admissibles pour la première fois	Questionnaires remplis	Taux de réponses
5 123	5 049	99 %

Utilisation de l'ordinateur, langue et antécédents

Pourcentage d'élèves admissibles pour la première fois ayant indiqué :	Filles 2 493	Garçons 2 312
avoir un ordinateur à la maison	90 %	87 %
le français comme langue maternelle	64 %	65 %
le français comme langue la plus parlée à la maison	34 %	37 %
être nés à l'extérieur du Canada	10 %	11 %

Observations

- Il n'y a pas d'importantes différences entre les filles et les garçons dans les données contextuelles des élèves admissibles pour la première fois.
- Un nombre élevé d'élèves, filles et garçons, ont indiqué avoir accès à un ordinateur à la maison.

Note :

Les pourcentages dans ces tableaux portent sur l'ensemble des élèves qui ont répondu au questionnaire et pour qui les données se rapportant au sexe de l'élève sont disponibles.

Lecture et écriture en dehors des heures de classe

Pourcentage d'élèves admissibles pour la première fois ayant indiqué :	Filles 2 493	Garçons 2 312
lire pendant plus de trois heures par semaine en français en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	14 %	9 %
lire les types de textes suivants en dehors des heures de classe :		
biographies ou autres livres documentaires	9 %	11 %
bandes dessinées	18 %	30 %
site Web, courriers électroniques, conversations par ordinateur	51 %	49 %
lettres	34 %	15 %
revues, magazines	42 %	30 %
manuels, modes d'emploi	12 %	13 %
journaux	29 %	30 %
romans, ouvrages de fiction, nouvelles	50 %	25 %
poèmes, paroles de chansons	29 %	7 %
lectures religieuses ou spirituelles	6 %	5 %
écrire en français pendant plus de trois heures par semaine en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	13 %	9 %
écrire les types de textes suivants en dehors des heures de classe :		
messages électroniques, forums dans Internet	60 %	55 %
lettres, journal intime	41 %	10 %
notes, directives	29 %	22 %
poèmes, paroles de chansons	24 %	9 %
histoires, ouvrages de fiction	9 %	7 %
textes reliés au travail	16 %	15 %

Observations

- La majorité des élèves admissibles pour la première fois ont rapporté lire en français en dehors des heures de classe, pas plus de trois heures par semaine (85 % des filles et 89 % des garçons). Il en est de même pour l'écriture. En effet, la majorité des filles et des garçons ont rapporté ne pas écrire pendant plus de trois heures par semaine (86 % des filles et 89 % des garçons).
- Un nombre plus élevé de filles que de garçons rapportent lire et écrire en français en dehors des heures de classe, trois heures ou plus par semaine.
- Les types de lecture les plus populaires chez les filles en dehors des heures de classe sont les revues et magazines, le matériel provenant d'Internet, ainsi que les romans, les ouvrages de fiction ou les nouvelles; les garçons préfèrent lire du matériel provenant d'Internet, des bandes dessinées, des journaux, des revues et des magazines.
- La majorité des filles et des garçons ont rapporté qu'elles et ils écrivent des messages électroniques ou dans des forums dans Internet en français plus de trois heures par semaine.

- Plus de filles que de garçons lisent des lettres, des revues et magazines, des poèmes ou des paroles de chansons et des romans, des ouvrages de fiction ou des nouvelles.
- Plus de filles que de garçons ont rapporté écrire des messages électroniques ou dans des forums dans Internet, des lettres ou des journaux personnels et des notes ou des directives ainsi que des poèmes ou des paroles de chansons.

Participation des élèves admissibles antérieurement

Les élèves admissibles antérieurement sont les élèves qui ont commencé la 9^e année en septembre 2000 et qui étaient admissibles à participer en février 2002 (prévu à l'origine en octobre 2001 mais qui a eu lieu en février 2002 en raison de l'annulation de l'administration d'octobre). Les élèves admissibles antérieurement sont les élèves qui, à ce moment, avaient bénéficié d'un report, étaient absents ou n'avaient pas réussi le test. Le tableau ci-dessous fait état du nombre d'élèves admissibles antérieurement qui ont participé au test ainsi que du nombre d'élèves selon le type de cours, le sexe et le statut (ALF/PDF et ayant des besoins particuliers).

Participation au TPCL, octobre 2002, des élèves admissibles antérieurement

	Population	Pourcentage d'absences d'un ou des deux jours	Pourcentage de reports	Pourcentage d'élèves qui ont participé pleinement
Élèves admissibles antérieurement	1 631	3 %	1 %	96 %
Sexe				
Féminin	659	2 %	1 %	97 %
Masculin	932	4 %	1 %	95 %
Statut				
ALF/PDF	10	20 %	10 %	70 %
Bénéficiaire de dispositions particulières	6	33 %	0 %	67 %
Besoins particuliers (incluant les élèves surdoués)*	410	4 %	2 %	94 %
Besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)*	408	4 %	2 %	94 %
– PEI seulement (bénéficiaire d'adaptations)	118	5 %	0 %	95 %
– PEI et CIPR (bénéficiaire d'adaptations)	221	3 %	0 %	97 %

Sexe de l'élève

Du nombre total d'élèves admissibles antérieurement, 932 (57 %) étaient des garçons, 659 (40 %) étaient des filles et 40 (2 %) n'ont pas précisé leur sexe.

*Nouvelle information, ajoutée le 4 juin 2003.

Élèves inscrits au programme d'ALF ou de PDF

Le programme d'actualisation linguistique en français (ALF) s'adresse à l'élève qui a une connaissance limitée du français ou qui manque de familiarité avec la langue d'enseignement. Il lui permet d'acquérir les compétences linguistiques indispensables à la poursuite de ses études et d'enrichir son répertoire linguistique. Le programme de perfectionnement du français (PDF) s'adresse à l'élève qui parle français, mais qui a connu une scolarisation très différente de celle que reçoivent les élèves des écoles franco-ontariennes ou qui a subi des interruptions dans sa scolarité.

Du nombre total d'élèves admissibles qui ont participé au TPCL, 10 élèves (1 %) étaient inscrits au programme d'ALF ou de PDF.

Dispositions particulières

Parmi les 10 élèves admissibles antérieurement et qui suivent un programme d'ALF ou de PDF, la majorité, 6 (60 %) ont bénéficié de dispositions particulières qui comprenaient des changements dans le lieu du test (p. ex., isoloir, travail seul ou en petits groupes), du temps supplémentaire et des pauses supervisées à intervalles réguliers.

La plupart des élèves ont reçu trois dispositions particulières.

Nombre et pourcentage d'élèves admissibles antérieurement inscrits au programme d'ALF ou de PDF bénéficiant de dispositions particulières

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, les données de ce tableau ne sont pas fournies.

Élèves ayant des besoins particuliers

Les élèves ayant des besoins particuliers sont des élèves ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI) qui ont été identifiés ou non par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et qui bénéficient de services ou de programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté (voir Note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation). Du nombre total d'élèves admissibles antérieurement, le nombre d'élèves ayant des besoins particuliers était de 408 élèves (25 %) en excluant les élèves surdoués, et de 410 élèves (25 %) en incluant les élèves surdoués.*

Adaptations

Les élèves bénéficiant d'adaptations ont un PEI et ont été identifiés ou non par un CIPR. Le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* décrit divers types d'adaptations, qui figurent dans une des quatre catégories générales, c'est-à-dire :

1. Lieu du test (p. ex., installation des élèves, seuls ou en petits groupes, dans un local séparé ou dans un endroit qui leur est familier, isoloir, éclairage spécial ou matériel spécialisé tel que le lecteur Kurzweil).
2. Temps alloué (p. ex., temps supplémentaire pour terminer le test, pauses surveillées à intervalles réguliers).
3. Présentation du test (p. ex., recours au langage des signes québécois, au langage gestuel ou à des services d'interprétation, une version du test en braille, une version du test imprimée en gros caractères ou enregistrée sur bande sonore).
4. Présentation des réponses (p. ex., enregistrement des réponses de l'élève sur bande sonore, la transcription mot pour mot des réponses de l'élève, l'utilisation d'un ordinateur ou d'un système de traitement de texte pour la consignation des réponses).

*Nouvelle information, ajoutée le 4 juin 2003.

Un total de 332 élèves (21 %) admissibles antérieurement ont bénéficié de différents types d'adaptations afin de leur permettre de participer pleinement au TCPL. Ce nombre comprend les élèves qui étaient identifiés par un CIPR aussi bien que les élèves ayant un PEI.

Le tableau ci-dessous fait état du nombre et du pourcentage d'élèves admissibles antérieurement bénéficiant d'adaptations selon les catégories d'adaptation.

Nombre et pourcentage d'élèves admissibles antérieurement bénéficiant d'adaptations selon les catégories d'adaptation

Lieu du test	Temps alloué	Présentation du test	Présentation des réponses	Autres
288 (87 %)	316 (95 %)	109 (33 %)	30 (9 %)	–

- Les élèves ayant des besoins particuliers ont souvent besoin de deux types ou plus d'adaptation; par exemple, les élèves qui sont aveugles peuvent avoir besoin d'une version du test en braille ou une version du test imprimée en gros caractères, une transcription mot pour mot des réponses, des pauses et un local séparé. C'est pour cette raison que le nombre total des adaptations fournies dépasse le nombre total des élèves qui ont bénéficié d'adaptations.
- Généralement, les élèves admissibles antérieurement ayant des besoins particuliers ont bénéficié de deux à quatre adaptations.
- La plupart des adaptations fournies étaient des changements relatifs au lieu du test et au temps alloué.

Résultats sur le rendement – élèves admissibles antérieurement

Le tableau ci-dessous fournit un sommaire des résultats sur le rendement du TPCL d'octobre 2002. Le tableau de résultats comprend les élèves admissibles au TPCL pendant l'année scolaire 2001-2002, mais qui ont bénéficié d'un report ou qui n'ont pas réussi le test. Le nombre d'élèves exemptés parce qu'ils ne visaient pas l'obtention du DÉSO paraît dans le tableau, mais n'est pas inclus dans le nombre d'élèves admissibles ni dans les calculs de pourcentages de ce tableau ou des tableaux subséquents.

Les élèves peuvent bénéficier d'un report dans diverses situations précisées dans le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE. L'élève est inscrit dans la catégorie report seulement si le Formulaire de renseignements sur l'élève (FRÉ) indique qu'il a obtenu un report et qu'il n'y a pas de travail de fait dans aucun de ses cahiers de test. L'élève ne peut pas être inscrit dans la catégorie report s'il a fait du travail dans un de ses cahiers.

Les tableaux ci-dessous contiennent des renseignements sur le rendement de la deuxième administration du TPCL en octobre 2002, y compris des résultats selon le sexe des élèves, selon les programmes d'ALF ou de PDF et pour les élèves ayant des besoins particuliers. Il est évident qu'il faut fournir un soutien pédagogique additionnel à certains élèves afin de leur permettre d'atteindre la norme en matière de compétences linguistiques. Les renseignements dans ces tableaux aideront les éducatrices, éducateurs et autres intervenantes et intervenants à se concentrer sur les domaines où ils peuvent aider les élèves à s'améliorer.

Sommaire des résultats

		Octobre 2002	
		Nombre	%
Exemptions		18	
Total des élèves admissibles antérieurement		1 631	
Absences d'un ou des deux jours		51	3 %
Reports		16	1 %
Élèves devant réussir les composantes lecture et écriture 844	Réussi les composantes lecture et écriture	402	48 %
	Réussi seulement la composante lecture	84	10 %
	Réussi seulement la composante écriture	176	21 %
	Pas réussi les composantes lecture et écriture	182	22 %
Élèves devant réussir seulement la composante lecture 313	Réussi la composante lecture	252	81 %
	Réussi la composante lecture	61	19 %
Élèves devant réussir seulement la composante écriture 407	Réussi la composante écriture	376	92 %
	Réussi la composante écriture	31	8 %

Observations

- 48 % des élèves qui devaient réussir les composantes lecture et écriture du test ont réussi ces deux composantes et 31 % ont réussi seulement une composante.
- 81 % des élèves qui devaient réussir la composante lecture du test ont réussi cette composante.
- 92 % des élèves qui devaient réussir la composante écriture du test ont réussi cette composante.

Note :

Puisque les nombres sont arrondis, la somme des pourcentages n'égale pas toujours 100.

Résultats selon les caractéristiques des élèves admissibles antérieurement

Les pourcentages selon les caractéristiques des élèves dans les tableaux ci-dessous sont calculés selon la méthode 2 (soit tous les élèves admissibles antérieurement qui ont participé pleinement au TPCL).

Résultats selon le sexe des élèves admissibles antérieurement

	Élèves devant réussir les composantes lecture et écriture				Élèves devant réussir seulement la composante lecture		Élèves devant réussir seulement la composante écriture	
	844				313		407	
	Réussi les composantes lecture et écriture	Réussi seulement la composante lecture	Réussi seulement la composante écriture	Pas réussi les composantes lecture et écriture	Réussi la composante lecture	Pas réussi la composante lecture	Réussi la composante écriture	Pas réussi la composante écriture
Élèves admissibles antérieurement	402	84	176	182	252	61	376	31
1 564	48 %	10 %	21 %	22 %	81 %	19 %	92 %	8 %

	Élèves devant réussir les composantes lecture et écriture				Élèves devant réussir seulement la composante lecture		Élèves devant réussir seulement la composante écriture	
	334				148		157	
	Réussi les composantes lecture et écriture	Réussi seulement la composante lecture	Réussi seulement la composante écriture	Pas réussi les composantes lecture et écriture	Réussi la composante lecture	Pas réussi la composante lecture	Réussi la composante écriture	Pas réussi la composante écriture
Féminin	164	21	84	65	121	27	145	12
639	49 %	6 %	25 %	19 %	82 %	18 %	92 %	8 %

	Élèves devant réussir les composantes lecture et écriture				Élèves devant réussir seulement la composante lecture		Élèves devant réussir seulement la composante écriture	
	489				158		241	
	Réussi les composantes lecture et écriture	Réussi seulement la composante lecture	Réussi seulement la composante écriture	Pas réussi les composantes lecture et écriture	Réussi la composante lecture	Pas réussi la composante lecture	Réussi la composante écriture	Pas réussi la composante écriture
Masculin	226	60	89	114	126	32	222	19
888	46 %	12 %	18 %	23 %	80 %	20 %	92 %	8 %

Observations

- Parmi les élèves admissibles antérieurement qui devaient réussir les deux composantes du test, 49 % des filles et 46 % des garçons ont réussi les deux composantes.
- 31 % des filles et 30 % des garçons admissibles antérieurement qui devaient réussir les deux composantes ont réussi une des deux composantes.
- 82 % des filles et 80 % des garçons admissibles antérieurement qui devaient réussir seulement la composante lecture uniquement ont réussi cette composante.
- 92 % des filles et 92 % des garçons admissibles antérieurement qui devaient réussir seulement la composante écriture ont réussi cette composante.
- Les élèves admissibles antérieurement qui devaient réussir la composante écriture ont connu plus de succès que ceux qui devaient réussir la composante lecture.

Note :

Les résultats selon le sexe portent sur l'ensemble des élèves pour qui les données au sujet du sexe sont disponibles.

Résultats selon les programmes d'ALF ou de PDF des élèves admissibles antérieurement

	Élèves devant réussir les composantes lecture et écriture				Élèves devant réussir seulement la composante lecture		Élèves devant réussir seulement la composante écriture	
	S. O.				S. O.		S. O.	
	Réussi les composantes lecture et écriture	Réussi seulement la composante lecture	Réussi seulement la composante écriture	Pas réussi les composantes lecture et écriture	Réussi la composante lecture	Pas réussi la composante lecture	Réussi la composante écriture	Pas réussi la composante écriture
	—	—	—	—	—	—	—	—
ALF/PDF 7	—	—	—	—	—	—	—	—

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, certaines données de ce tableau ne sont pas fournies.

Résultats des élèves admissibles antérieurement inscrits au programme d'ALF ou de PDF bénéficiant de dispositions particulières

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, les données de ce tableau ne sont pas fournies.

Résultats des élèves admissibles antérieurement ayant des besoins particuliers*

	Élèves devant réussir les composantes lecture et écriture 270 (incluant les élèves surdoués) 268 (excluant les élèves surdoués)				Élèves devant réussir la composante lecture 67 (incluant les élèves surdoués) 67 (excluant les élèves surdoués)		Élèves devant réussir la composante écriture 47 (incluant les élèves surdoués) 47 (excluant les élèves surdoués)	
	Réussi les composantes lecture et écriture	Réussi seulement la composante lecture	Réussi seulement la composante écriture	Pas réussi les composantes lecture et écriture	Réussi la composante lecture	Pas réussi la composante lecture	Réussi la composante écriture	Pas réussi la composante écriture
Besoins particuliers (incluant les élèves surdoués) 384	102	25	60	83	51	16	—	—
	38 %	9 %	22 %	31 %	76 %	24 %	—	—
Besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) 382	100	25	60	83	51	16	—	—
	37 %	9 %	22 %	31 %	76 %	24 %	—	—

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, certaines données de ce tableau ne sont pas fournies.

Observations

- 38 % des élèves admissibles antérieurement ayant des besoins particuliers (incluant les élèves surdoués) qui devaient réussir les composantes lecture et écriture ont réussi les deux composantes.
- 37 % des élèves admissibles antérieurement ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui devaient réussir les composantes lecture et écriture ont réussi les deux composantes.
- 31 % des élèves admissibles antérieurement ayant des besoins particuliers (incluant les élèves surdoués) qui devaient réussir les deux composantes ont réussi une des deux composantes.
- 32 % des élèves admissibles antérieurement ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui devaient réussir les deux composantes ont réussi une des deux composantes.

*Nouvelle information, ajoutée le 4 juin 2003.

Note :

Les « élèves ayant des besoins particuliers » sont des élèves ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI) qui peuvent ou non avoir été identifiés comme élèves en difficulté au cours du processus d'un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et qui reçoivent un programme d'enseignement ou des services à l'enfance en difficulté (Note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation).

- 76 % des élèves admissibles antérieurement ayant des besoins particuliers (incluant les élèves surdoués) qui devaient réussir la composante lecture ont réussi cette composante.
- 76 % des élèves admissibles antérieurement ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui devaient réussir la composante lecture ont réussi cette composante.

Résultats des élèves admissibles antérieurement bénéficiant d'adaptations

	Élèves devant réussir les composantes lecture et écriture				Élèves devant réussir seulement la composante lecture		Élèves devant réussir seulement la composante écriture	
	76				23		13	
	Réussi les composantes lecture et écriture	Réussi seulement la composante lecture	Réussi seulement la composante écriture	Pas réussi les composantes lecture et écriture	Réussi la composante lecture	Pas réussi la composante lecture	Réussi la composante écriture	Pas réussi la composante écriture
Avec adaptations – PEI 112	33	9	15	19	–	–	–	–
	43 %	12 %	20 %	25 %	–	–	–	–

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, certaines données de ce tableau ne sont pas fournies.

Note :

Les « élèves bénéficiant d'adaptations » sont des élèves ayant un PEI qui peuvent ou non avoir été identifiés comme des élèves en difficulté au cours du processus d'un CIPR. Pour des précisions concernant les adaptations, veuillez consulter la note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation et le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* publié par l'OQRE.

	Élèves devant réussir les composantes lecture et écriture				Élèves devant réussir la composante lecture		Élèves devant réussir la composante écriture	
	150				34		30	
	Réussi les composantes lecture et écriture	Réussi seulement la composante lecture	Réussi seulement la composante écriture	Pas réussi les composantes lecture et écriture	Réussi la composante lecture	Pas réussi la composante lecture	Réussi la composante écriture	Pas réussi la composante écriture
Avec adaptations – PEI et CIPR								
214	57	13	31	49	25	9	–	–
	38 %	9 %	21 %	33 %	74 %	26 %	–	–

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, certaines données de ce tableau ne sont pas fournies.

Observations

- 43 % des élèves admissibles antérieurement avec un PEI recevant des adaptations et 38 % des élèves admissibles antérieurement avec un PEI et un CIPR recevant des adaptations qui devaient réussir les composantes lecture et écriture ont réussi les deux composantes.
- 32 % des élèves admissibles antérieurement avec un PEI recevant des adaptations et 30 % des élèves admissibles antérieurement avec un PEI et un CIPR recevant des adaptations qui devaient réussir les deux composantes du test ont réussi une des deux composantes.
- 74 % des élèves admissibles antérieurement avec un PEI et un CIPR recevant des adaptations qui devaient réussir la composante lecture ont réussi cette composante.

Détails sur les résultats de la composante lecture des élèves admissibles antérieurement selon les types de textes, les habiletés en lecture et les stratégies de lecture

Le tableau ci-dessous fournit les scores moyens des élèves qui ont réussi et des élèves qui n'ont pas réussi, sur un nombre total de notes disponibles pour chaque type de texte, habileté en lecture et stratégie de lecture.

L'examen des scores moyens de l'élève donne une indication sur les forces et les faiblesses relatives aux habiletés et aux stratégies de lecture. Cela fournit aussi des renseignements pour la planification de programmes d'appoint. Par exemple, avec un score moyen de 9/30 ou 30 %, les stratégies de lecture qui demandent le plus d'amélioration pour les élèves qui n'ont pas réussi sont celles reliées à la syntaxe. Ces stratégies sont aussi celles qui étaient la faiblesse des élèves qui ont réussi le test.

Sommaire des résultats de la composante lecture selon le type de textes, les habiletés en lecture et les stratégies de lecture

	Score moyen en lecture des élèves qui ont réussi la composante lecture 738	Score moyen en lecture des élèves qui n'ont pas réussi la composante lecture 419
Types de textes		
Textes informatifs (p. ex., articles, textes d'opinion)	63/90 (70 %)	43/90 (48 %)
Textes courants avec éléments graphiques (p. ex., horaires, tableaux, directives)	37/50 (74 %)	26/50 (52 %)
Textes narratifs (p. ex., récits, dialogues)	39/60 (65 %)	25/60 (42 %)
Habiletés en lecture		
Comprendre les renseignements et les idées explicites	46/60 (77 %)	33/60 (55 %)
Comprendre les renseignements et les idées implicites	60/90 (67 %)	40/90 (44 %)
Établir des liens entre ses expériences personnelles et les renseignements contenus dans les textes lus	33/50 (66 %)	22/50 (44 %)
Stratégies de lecture		
Vocabulaire	22/30 (73 %)	15/30 (50 %)
Syntaxe	16/30 (53 %)	9/30 (30 %)
Organisation	26/36 (72 %)	17/36 (47 %)
Éléments graphiques	19/24 (79 %)	14/24 (58 %)

Observations

- Les mêmes tendances générales en lecture semblent se dessiner pour les élèves admissibles pour la première fois et pour les élèves admissibles antérieurement.
- Le texte narratif est le type de texte qui représente le plus grand défi pour les élèves.
- L'habileté de lecture qui s'avère la mieux réussie est la compréhension des idées explicites (supérieure d'environ 10 % aux deux autres habiletés). Comprendre les renseignements et les idées implicites ainsi qu'établir des liens entre ses expériences personnelles et les renseignements contenus dans les textes lus sont à améliorer.
- Parmi les quatre stratégies de lecture, les élèves rencontrent plus d'obstacles dans les questions portant sur la syntaxe.
- Les questions portant sur les éléments graphiques sont les mieux réussies. Il en est de même pour les textes avec éléments graphiques.

Note :

Les données dans ce tableau portent sur les élèves qui n'ont pas utilisé une version du test imprimée en gros caractères ou une version enregistrée sur bande sonore du TPLC. Le Rapport individuel de l'élève (RIÉ) porte sur les résultats de chaque habileté en lecture pour l'ensemble des types de textes et peut servir à élaborer des cours d'appoint individuels. Les petits échantillonnages dans plusieurs écoles empêchent de rapporter, de façon fiable au niveau de l'école, les résultats en lecture selon les types de textes, les habiletés et les stratégies.

Détails sur les résultats de la composante écriture par tâche d'écriture des élèves admissibles antérieurement

Les tableaux ci-dessous présentent les données au sujet des élèves admissibles antérieurement qui ont fait la composante écriture du TPCL. Les résultats sont présentés selon des colonnes telles que dans les grilles de notation selon l'approche globale.

Résumé

	Pourcentage d'élèves selon le rendement à la tâche d'écriture 1 564
Blanc/Illisible	20 %
Contenu non pertinent/Non conforme	4 %
Première colonne	2 %
Deuxième colonne	14 %
Troisième colonne	46 %
Quatrième colonne	13 %

Texte d'opinion en quelques paragraphes

	Pourcentage d'élèves selon le rendement à la tâche d'écriture 1 564
Blanc/Illisible	11 %
Contenu non pertinent/Non conforme	11 %
Première colonne	1 %
Deuxième colonne	17 %
Troisième colonne	45 %
Quatrième colonne	16 %

Nouvelle journalistique

	Pourcentage d'élèves selon le rendement à la tâche d'écriture 1 564
Blanc/Illisible	13 %
Contenu non pertinent/Non conforme	5 %
Première colonne	3 %
Deuxième colonne	14 %
Troisième colonne	49 %
Quatrième colonne	16 %

Texte informatif

	Pourcentage d'élèves selon le rendement à la tâche d'écriture 1 564
Blanc/Illisible	15 %
Contenu non pertinent/Non conforme	5 %
Première colonne	1 %
Deuxième colonne	13 %
Troisième colonne	51 %
Quatrième colonne	15 %

Observations

- Les mêmes tendances générales en écriture semblent se dessiner pour les élèves admissibles pour la première fois et pour les élèves admissibles antérieurement.
- La majorité des élèves réussissent à atteindre la troisième ou la quatrième colonne pour chacune des tâches d'écriture.
- Les élèves ont atteint différents niveaux de compétence parmi les quatre tâches d'écriture. La nouvelle journalistique est la tâche la mieux réussie alors que le résumé représente encore le plus grand défi.
- Un pourcentage significatif de tâches d'écriture est encore demeuré blanc, surtout le résumé. Une tâche classée dans la colonne blanc compromet les chances de réussite de la composante écriture.
- La conformité à la tâche semble problématique pour le texte d'opinion en quelques paragraphes. Une tâche classée dans la colonne non conforme compromet les chances de réussite de la composante écriture.

Résultats détaillés selon l'approche analytique des élèves admissibles antérieurement qui n'ont pas réussi la composante écriture

Les tableaux ci-dessous comprennent des données sur les élèves admissibles antérieurement qui n'ont pas réussi la composante écriture. Les tableaux décrivent le rendement en fonction des grilles de notation selon l'approche analytique.

Résumé

Caractéristique	Commentaire	Province 174
Idee principale	Pas de l'original	16 %
	Inexacte	40 %
	Juste	44 %
Idées secondaires	Aucune/Pas de l'original	17 %
	Une idée/Idées non liées à l'idée principale	28 %
	Deux idées de l'original	11 %
	Deux idées liées à l'idée principale	44 %
Structure	Contenu insuffisant	5 %
	Sans ordre	16 %
	Partielle	33 %
	Ordonnée	39 %
	Cohérente	7 %
Orthographe, syntaxe et ponctuation	Contenu insuffisant	5 %
	Erreurs empêchent	8 %
	Erreurs gênent	40 %
	Erreurs ne gênent pas	37 %
	Peu d'erreurs	10 %

Note :

Les données pour l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation ne comprennent pas celles des élèves qui ont bénéficié des adaptations suivantes : enregistrement des réponses de l'élève sur bande sonore, transcription mot pour mot des réponses de l'élève, utilisation d'un ordinateur ou d'un système de traitement de texte pour la consignation des réponses. Cela explique les écarts de pourcentage pour le contenu insuffisant.

Texte d'opinion en quelques paragraphes

Caractéristique	Commentaire	Province 256
Idée principale	Pas d'opinion sur le sujet	2 %
	Opinion obscure ou changeante	15 %
	Claire	83 %
Idées secondaires	Aucune	4 %
	Insuffisantes	54 %
	Suffisantes	38 %
	Pertinentes	3 %
Structure	Contenu insuffisant	42 %
	Sans ordre	7 %
	Partielle	34 %
	Ordonnée	16 %
	Cohérente	2 %
Orthographe, syntaxe et ponctuation	Contenu insuffisant	42 %
	Erreurs empêchent	3 %
	Erreurs gênent	17 %
	Erreurs ne gênent pas	34 %
	Peu d'erreurs	4 %

Nouvelle journalistique

Caractéristique	Commentaire	Province 248
Idée principale	Sujet non centré	7 %
	Sujet centré en partie	23 %
	Sujet centré	69 %
Idées secondaires	Aucune	5 %
	Insuffisantes	62 %
	Suffisantes	32 %
	Pertinentes	<1 %
Structure	Contenu insuffisant	31 %
	Sans ordre	6 %
	Partielle	38 %
	Ordonnée	25 %
	Cohérente	<1 %
Orthographe, syntaxe et ponctuation	Contenu insuffisant	31 %
	Erreurs empêchent	1 %
	Erreurs gênent	23 %
	Erreurs ne gênent pas	44 %
	Peu d'erreurs	1 %

Texte informatif

Caractéristique	Commentaire	Province 223
Idée principale	Aucune	43 %
	Plus d'une	10 %
	Non exprimée	15 %
	Exprimée	31 %
Idées secondaires	Détachées	25 %
	Insuffisantes	32 %
	Suffisantes	43 %
Structure	Contenu insuffisant	4 %
	Sans ordre	16 %
	Partielle	40 %
	Ordonnée	37 %
	Cohérente	3 %
Orthographe, syntaxe et ponctuation	Contenu insuffisant	4 %
	Erreurs empêchent	1 %
	Erreurs gênent	33 %
	Erreurs ne gênent pas	54 %
	Peu d'erreurs	8 %

Observations

- Les mêmes tendances générales en écriture semblent se dessiner pour les élèves admissibles pour la première fois et pour les élèves admissibles antérieurement.
- Plusieurs élèves n'ont pas réussi à clairement formuler l'idée principale pour le résumé et le texte informatif. Cependant, l'idée principale est très bien formulée pour le texte d'opinion.
- La structure est surtout partielle pour l'ensemble des quatre textes.
- Un pourcentage important de textes se trouve dans la colonne « erreurs gênent » pour l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation.
- Le contenu était insuffisant pour commenter la structure, l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation de plusieurs textes d'opinion en quelques paragraphes et de plusieurs nouvelles journalistiques. Les idées secondaires étaient également insuffisantes pour ces deux mêmes tâches d'écriture.

Renseignements contextuels tirés du Questionnaire à l'intention de l'élève – élèves admissibles antérieurement

Taux de réponses

Élèves admissibles antérieurement	Questionnaires remplis	Taux de réponses
1 631	1 587	97 %

Utilisation de l'ordinateur, langue et antécédents

Pourcentage d'élèves admissibles antérieurement ayant indiqué :	Filles 647	Garçons 902
avoir un ordinateur à la maison	82 %	79 %
le français comme langue maternelle	61 %	61 %
le français comme langue la plus parlée à la maison	26 %	34 %
être nés à l'extérieur du Canada	14 %	13 %

Observations

- Il n'y a pas d'importantes différences entre les filles et les garçons dans les données contextuelles des élèves admissibles pour la première fois.
- Un nombre élevé d'élèves, filles et les garçons, ont indiqué avoir accès à un ordinateur à la maison.
- Plus de garçons que de filles ont rapporté le français comme langue la plus parlée à la maison.

Note :

Les pourcentages dans ces tableaux portent sur l'ensemble des élèves qui ont répondu au questionnaire et pour qui les données se rapportant au sexe de l'élève sont disponibles.

Lecture et écriture en dehors des heures de classe

Pourcentage d'élèves admissibles antérieurement ayant indiqué :	Filles 647	Garçons 902
lire pendant plus de trois heures par semaine en français en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	12 %	11 %
lire les types de textes suivants en dehors des heures de classe :		
• biographies ou autres livres documentaires	11 %	9 %
• bandes dessinées	15 %	24 %
• site Web, courrier électronique, conversations par ordinateur	43 %	42 %
• lettres	39 %	20 %
• revues, magazines	42 %	31 %
• manuels, modes d'emploi	11 %	15 %
• journaux	33 %	36 %
• romans, ouvrages de fiction, nouvelles	36 %	18 %
• poèmes, paroles de chansons	31 %	9 %
• lectures religieuses ou spirituelles	6 %	5 %
écrire en français pendant plus de trois heures par semaine en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	15 %	14 %
écrire les types de textes suivants en dehors des heures de classe :		
• messages électroniques, forums dans Internet	50 %	50 %
• lettres, journal intime	36 %	13 %
• notes, directives	32 %	22 %
• poèmes, paroles de chansons	22 %	10 %
• histoires, ouvrages de fiction	6 %	7 %
• textes reliés au travail	18 %	16 %

Observations

- La majorité des filles et des garçons ont rapporté lire en français en dehors des heures de classe, pas plus de trois heures (87 % des filles et 86 % des garçons). Il en est de même pour l'écriture. En effet, la majorité des filles et des garçons ont rapporté ne pas écrire pendant plus de trois heures (84 % des filles et 83 % des garçons).
- La majorité des filles ont rapporté lire des revues, du matériel provenant d'Internet, ainsi que des romans, des ouvrages de fiction ou des récits à l'extérieur de l'école, presque toutes les semaines; la majorité des garçons ont rapporté lire du matériel provenant d'Internet.
- La majorité des filles et garçons ont rapporté qu'elles et ils écrivent des messages électroniques ou dans des forums dans Internet en français plus de trois heures par semaine.

- Plus de filles que de garçons lisent des lettres, des revues et magazines, des poèmes ou des paroles de chansons et des romans, des ouvrages de fiction ou des nouvelles.
- Plus de filles que de garçons ont rapporté écrire des messages électroniques ou dans des forums dans Internet, des lettres ou des journaux personnels et des notes ou des directives ainsi que des poèmes ou des paroles de chansons ou des poèmes.

Recommandations spécifiques

L'automne dernier, l'OQRE a publié les résultats provinciaux du Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) qui a eu lieu en février 2002. Depuis ce temps, les conseils scolaires et les autres partenaires en éducation ont à peine commencé la mise en œuvre de leur plan d'amélioration. Par conséquent, dans ce rapport, plusieurs des recommandations formulées l'automne dernier demeurent pertinentes lorsque les données sont compatibles avec celles de février 2002.

Planification de l'amélioration

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires**, en consultation avec les membres de leurs collectivités, à l'aide du *Guide pour la planification de l'amélioration des écoles et des conseils scolaires*, incorporent les données générales et précises découlant de l'administration du TPCL d'octobre 2002 aux plans d'amélioration de leur conseil scolaire et de leurs écoles pour améliorer les compétences linguistiques des élèves et qu'ils mettent au point des stratégies qui seront utilisées à l'élémentaire et au secondaire dans toutes les matières afin d'améliorer le rendement des élèves en lecture et en écriture.
- Que **les écoles**, en consultation avec les membres de leurs collectivités, incorporent les données générales et précises découlant du TPCL d'octobre 2002 à leurs plans d'amélioration des compétences linguistiques des élèves et mettent au point des stratégies touchant toutes les matières afin d'améliorer le rendement des élèves en écriture et surtout en lecture.

Pertinence et motivation des élèves

L'OQRE recommande

- Que **le Ministère, les conseils scolaires, directrices, directeurs, enseignantes et enseignants**, en collaboration avec les élèves, les parents et les conseils d'école, prennent les mesures nécessaires afin d'aider les élèves à comprendre la pertinence des compétences linguistiques dans l'apprentissage de toutes les matières, dans la vie quotidienne à l'extérieur de l'école et dans les perspectives en matière d'éducation et de carrière.
- Que **les parents, tuteurs et tuteurs** assurent leur propre compréhension des habiletés requises en lecture et en écriture pour réussir le TPCL afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires pour aider les élèves à comprendre la pertinence des compétences linguistiques dans l'apprentissage de toutes les matières, dans la vie quotidienne à l'extérieur de l'école et dans les perspectives en matière d'éducation et de carrière.
- Que **le Ministère, les conseils scolaires, directrices, directeurs, enseignantes et enseignants**, reconnaissant le rapport étroit qui existe entre les compétences linguistiques et l'utilisation de la technologie, mettent au point des stratégies que les élèves peuvent utiliser à l'école et à domicile quand ils se servent d'ordinateurs, et qui permettront aux élèves d'améliorer leur rendement en

lecture et en écriture (utilisation réfléchie des vérificateurs d'orthographe et de style, utilisation de la fonction de recherche pour trouver les mots importants dans un récit).

Lecture

L'OQRE recommande

- Que **les directrices, directeurs, enseignantes et enseignants**, en consultation avec les élèves, les parents et les conseils d'école, revoient les données tirées des Questionnaires à l'intention de l'élève de leurs écoles et établissent de quelle façon la lecture à domicile par les élèves peut être utilisée de façon à encourager les élèves à perfectionner leurs stratégies de lecture, à augmenter leur compréhension de ce qui est lu et à aimer lire davantage.
- Que **les conseils scolaires et les écoles** examinent soigneusement les données en matière de stratégies de lecture afin d'établir si les élèves de leur région ont des difficultés particulières à comprendre des questions de lecture se rapportant à chacune des quatre stratégies de lecture. Qu'ils demandent aux enseignantes et enseignants de toutes les matières d'aider les élèves à comprendre comment ces stratégies peuvent être utilisées pour augmenter leur compréhension des textes lus.
- Que **les conseils scolaires, directrices, directeurs, enseignantes et enseignants**, en consultation avec les élèves, parents et conseils d'école, examinent les données par rapport au rendement en lecture et en écriture tirées du TPCL afin d'identifier des matières et des cours où il faut mieux souligner l'importance des compétences en lecture et en écriture, et fournir plus d'efforts par rapport à leur acquisition.
- Que **les conseils scolaires** aient recours aux nouveaux fonds provenant du Ministère pour élaborer et fournir des programmes d'appoint en compétences linguistiques pertinents et efficaces qui aident les élèves à améliorer leur habiletés en lecture et en écriture.
- Que **le personnel enseignant** utilise les exemples annotés de réponses d'élèves qui se trouvent dans le site Web de l'OQRE dans le but d'aider les élèves à comprendre les compétences recherchées en lecture afin de permettre à ces élèves de bien répondre aux questions du TPCL.
- Que **les enseignantes et enseignants** se servent du document intitulé « Liens du TPCL avec le curriculum » pour identifier les activités pluridisciplinaires auxquelles les élèves peuvent se livrer pour parfaire les stratégies et les habiletés de lecture évaluées dans le TPCL.

Écriture

L'OQRE recommande

- Que **les enseignantes et les enseignants** se servent des exemples annotés de textes d'élèves affichés dans le site Web de l'OQRE pour aider les élèves à comprendre les caractéristiques d'une tâche d'écriture du TPCL réussie.
- Que **les enseignantes et enseignants** se servent du document intitulé « Liens du TPCL avec le curriculum » pour identifier les activités pluridisciplinaires auxquelles les élèves peuvent se livrer pour bien réussir les tâches d'écriture, surtout le résumé, ainsi que pour parfaire les stratégies d'écriture évaluées dans le TPCL.

Appui au personnel enseignant

L'OQRE recommande

- Que **les facultés d'éducation** examinent attentivement la recommandation du rapport final du Groupe de travail sur les élèves à risque, janvier 2003, d'inclure des modules de formation dans l'enseignement de la littératie et des évaluations connexes pour l'ensemble des étudiantes et étudiants.
- Que **l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario** inclut un cours obligatoire en acquisition et en perfectionnement des compétences en lecture en tant qu'exigence du Programme de perfectionnement professionnel.
- Que **l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario** examine attentivement la recommandation du rapport final du Groupe de travail sur les élèves à risque, janvier 2003, que des modules de littératie et d'évaluation soient intégrés à tout cours de Qualification additionnelle pour que cette formation soit liée à toutes les matières.
- Que **les conseils scolaires** et **les écoles** fournissent aux enseignantes et aux enseignants des occasions de perfectionnement professionnel dans l'enseignement des compétences linguistiques, surtout celles reliées à la lecture.
- Que **le personnel enseignant** soit encouragé à utiliser le Matériel d'appui, les exemples annotés de réponses et de textes d'élèves, l'exemple de cahier de test et le Guide de préparation au test affichés et mis à jour dans le site Web de l'OQRE dans le but d'aider les élèves à se préparer au TPCL et à le réussir (p. ex., comprendre le format et la formulation du test, le nombre et le type de questions en lecture, le nombre et le type de tâches d'écriture, le temps alloué pour faire le test, la nécessité de répondre à toutes les questions en lecture et de faire toutes les tâches d'écriture, l'importance de traiter du sujet dont il est question et de suivre les directives pour toutes les tâches d'écriture, la façon dont le test est noté).

Appui aux parents, tutrices et tuteurs

L'OQRE recommande

- Que **les parents, tutrices et tuteurs**, avec l'appui de leurs écoles et de leurs conseils d'école, utilisent le document intitulé « Comment aider votre enfant à se préparer au Test provincial de compétences linguistiques », le Matériel d'appui, les exemples annotés de réponses et de textes d'élèves, l'exemple de cahier de test et le Guide de préparation au test affichés et mis à jour dans le site Web de l'OQRE dans le but d'aider leur enfant à se préparer au TPCL et à le réussir (p. ex., comprendre le format et la formulation du test, le nombre et le type de questions en lecture, le nombre et le type de tâches d'écriture, le temps alloué pour faire le test, la nécessité de répondre à toutes les questions en lecture et de faire toutes les tâches d'écriture, l'importance de traiter du sujet dont il est question et de suivre les directives pour toutes les tâches d'écriture, la façon dont le test est noté).

Diverses populations d'élèves

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires, directrices, directeurs, enseignantes et enseignants** étudient les données par rapport aux cours appliqués et aux cours élaborés à l'échelon local et s'assurent que les stratégies et les ressources utilisées pour enseigner et évaluer ces cours cernent la raison d'être de ces cours, les contenus d'apprentissage du *Curriculum de l'Ontario* pour ces cours, ainsi que les besoins et les motivations des élèves suivant ces cours, en soulignant particulièrement les compétences en lecture et en écriture mesurées par le TPCL.

- Que **les conseils scolaires, directrices, directeurs, enseignantes et enseignants**, en consultation avec les élèves, les parents et les conseils d'école, revoient les données sur le rendement ainsi que les données tirées des questionnaires des élèves de tous les types de cours et déterminent quelles mesures supplémentaires doivent être prises afin d'augmenter le pourcentage d'élèves qui atteignent la norme en lecture et en écriture du TPCL.
- Que **les conseils scolaires**, en consultation avec les parents, les élèves et les conseils d'école, surveillent le rendement des élèves dans les programmes d'ALF et de PDF par rapport au TPCL, et mettent en œuvre une variété de stratégies visant à aider les élèves inscrits à ces programmes d'appoint à réussir le TPCL. Qu'ils s'assurent également de donner à ces élèves le plus grand nombre d'occasions possible de faire le TPCL.
- Que **les conseils scolaires**, en consultation avec les parents, les élèves et les conseils d'école, surveillent le rendement des élèves suivant des cours d'aide à l'enfance en difficulté par rapport au TPCL, et mettent au point diverses stratégies visant à aider les élèves inscrits à ces programmes d'appoint à réussir le TPCL.

Élèves admissibles antérieurement

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires et les écoles** offrent des cours ou des programmes d'appoint pertinents et efficaces aux élèves qui n'ont pas réussi le TPCL, y compris le nouveau cours de compétences linguistiques en 12^e année.
- Que **les conseils scolaires et les écoles** étudient les données du TPCL d'octobre 2002 afin de revoir leurs stratégies d'amélioration du rendement des élèves et leurs programmes d'appoint.
- Que **les conseils scolaires et les écoles** recueillent et partagent les pratiques réussies en matière d'amélioration du rendement des élèves ou de programmes d'appoint afin d'assurer que les élèves aient une meilleure possibilité d'atteindre la norme du TPCL.
- Que **les conseils scolaires et les écoles**, en consultation avec les parents, les élèves et les conseils d'école, surveillent le rendement des élèves qui n'ont pas réussi le TPCL et mettent au point diverses stratégies pour aider les élèves inscrits à des programmes d'appoint à réussir le TPCL, y compris le cours de compétences linguistiques.

Recommandations supplémentaires à l'intention des francophones

Adaptations et dispositions particulières

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires** et **les écoles** étudient les données se rapportant au pourcentage d'élèves qui ont bénéficié d'adaptations et de dispositions particulières, dans le but de s'assurer que les adaptations et les dispositions particulières sont offertes à tous les élèves qui en ont besoin pour réussir le TPCL.

Programmes d'ALF ou de PDF

L'OQRE recommande

- Que **le Ministère**, **les conseils scolaires** et **les écoles** étudient l'information contextuelle tirée des Questionnaires à l'intention de l'élève en matière de langue première de l'élève, surtout dans les écoles qui n'offrent pas de programmes d'ALF ou de PDF à l'heure actuelle, afin de s'assurer que ces programmes sont offerts à tous les élèves qui doivent s'y inscrire pour réussir le TPCL.

Lecture et écriture en français

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires** et **les écoles** examinent soigneusement l'information contextuelle tirée des Questionnaires à l'intention de l'élève afin de s'assurer que les élèves savent qu'ils peuvent profiter d'une variété de ressources de langue française pour lire, pour écrire et pour utiliser Internet en dehors des heures de classe.

Concertation des efforts

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires** et **les écoles** continuent de concerter leurs efforts dans le but d'assurer la réussite des élèves francophones de la province compte tenu du défi que peut représenter l'acquisition de compétences linguistiques en milieu minoritaire.